

BRETAGNE info partenaires

La lettre aux élu-e-s et partenaires de la Région Bretagne

Octobre 2020 – n° 77

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien BERTÈGN ghiment souètiér



Mobiliser les citoyen-ne-s pour les transitions

mpliquer les Breton-ne-s dans des actions en faveur des transitions écologiques : c'est l'objectif de l'appel à projets que lancent la Région Bretagne, l'ADEME, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Office français de la biodiversité. Il s'adresse aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), aux communes, associations et aux syndicats intercommunaux. Les projets soutenus doivent être cohérents avec les démarches

du territoire concerné et être réalisés en par- consommation durable, mobilité durable tenariat avec les acteurs locaux du territoire (citoyens, collectivités, experts, scientifiques, en transversalité plusieurs thématiques des transitions écologiques : biodiversité, eau et milieux aquatiques, mer et littoral, climat, sur bretagne.bzh/aides. énergie, ressources et économie circulaire,

et aménagement du territoire. Visant tous types de publics, dont les personnes (ou les acteurs de l'économie sociale et solidaire, structures) éloignées des thématiques des relais de l'accompagnement social, culturel, transitions, les actions concernées se concensportif, etc.). Ils doivent en outre aborder treront sur la sensibilisation, l'engagement et la participation citoyenne. Le dépôt des dossiers est possible jusqu'au 15 février 2021



LA RÉGION RENFORCE SA PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES

Afin de rapprocher la collectivité de ses partenaires et ses usager·ère·s, la Région a mis en place cet été un nouveau mode d'organisation de ses services. Cette nouvelle animation territoriale repose sur la création de 7 espaces territorialisés. Objectif: gagner en proximité, en lisibilité et en visibilité, et faciliter les coopérations locales qui font la vitalité de la Bretagne.

"La territorialisation vise à ancrer davantage la présence de la Région localement tout en créant, en interne, plus de transversalité entre les compétences au service du projet régional"

Solenn Guéguéniat,

directrice de l'espace territorial Bretagne Sud

Pour renforcer le lien avec les territoires, la collaboration renforcée doit permettre Région prend en compte la place nouvelle que donne la loi aux intercommunalités (EPCI), d'autant qu'elle partage avec celles-ci de nom- Chargée de coordonner l'action régionale environnement...).

Au plus près des territoires

Les 7 espaces correspondent chacun à un regroupement d'EPCI qui permettront de répondre à des besoins locaux identifiés et partagés à l'échelle des bassins de vie et d'activités, tant en matière d'aménagement, que d'emploi, de mobilité ou de formation... Grâce à cette nouvelle organisation en proximité, facilitant les échanges, la Région entend être plus en prise avec les réalités de terrain. Cette

LES 7 ESPACES D'ANIMATION TERRITORIALE DE LA RÉGION :

- Cornouaille
- Bretagne sud Rennes – Saint-Malo – Redon
- Marches de Bretagne
- Armor
- Centre Bretagne

CHIFFRE CLÉ

3 300 agent · e · s sur le territoire

d'agir plus efficacement au bénéfice des Bretonnes et des Bretons.

breuses compétences majeures (développe- à l'échelle des 7 zones d'animation, les ment économique, transport, attractivité, directions des espaces territorialisés sont les points de contact de proximité avec l'administration régionale. Les directeur·rice·s seront disponibles dans l'une des nombreuses implantations régionales réparties partout en Bretagne.

Les élu-e-s régionaux-ales référent-es. des interlocuteurs trices privilégié-e-s

En parallèle de la réorganisation des services de la Région, les élu·e·s régionaux·ales se rapprochent encore plus des territoires. Ainsi, chaque EPCI dispose désormais d'un·e élu·e référent e qui est son sa interlocureur rice privilégié·e dans le cadre des échanges avec la collectivité régionale. Elle·Il peut ainsi participer aux réunions et aux différents événements concernant la Région, être le relai des politiques décidées par l'assemblée régionale et échanger autour des problématiques locales pour simplifier leur prise en compte par la collectivité.

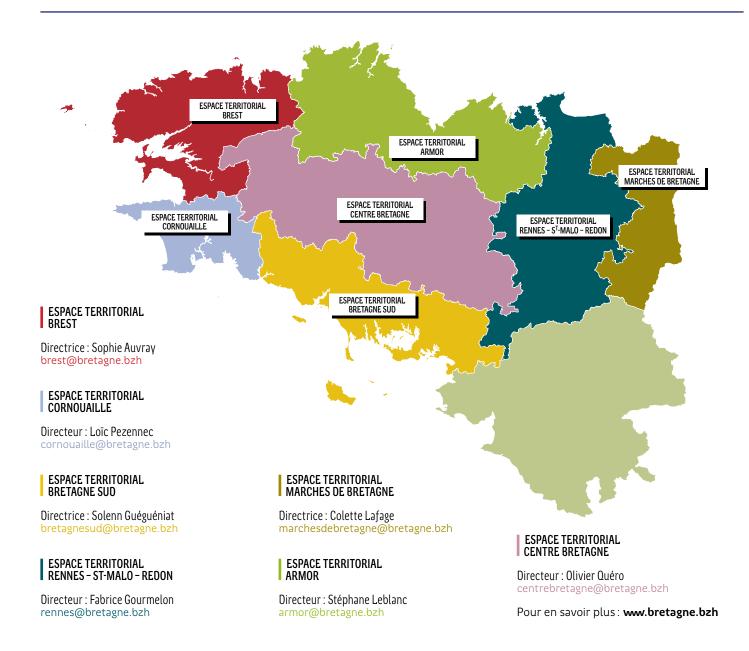
Retrouvez l'élu-e régional-e référent-e de votre territoire sur:

www.bretagne.bzh/la-region-partenaire

"De la Breizh COP doit découler un déploiement des équipes régionales plus marqué sur nos territoires. Cette présence renforcée de nos services va améliorer les coopérations locales avec les élu·e·s, les associations et les entreprises. Elle permettra en outre de mieux répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens dans la période que nous vivons"

Loïg Chesnais-Girard,

Président de la Région Bretagne



Qui sont les lauréats des Trophées bretons du développement durable 2020?

est à l'occasion des rencontres régionales ▲ Santé Environnement qu'ont été révélés les projets lauréats de l'édition 2020 des Trophées bretons du développement durable. Parmi les 186 projets déposés, 8 prix ont été décernés : Eau du bassin rennais pour Terres de Sources® dans la catégorie « acteur public », Ti Jouet dans la catégorie « association », Book Hémisphère dans la catégorie « entre- sa politique de mobilité et le prix « Santé

prise », le lycée professionnel Louis Armand de Locminé pour la « couture responsable » dans la catégorie « établissement d'enseignement ». Trois prix thématiques ont également été attribués : le prix « alimentation » parrainé par Intermarché à l'association Les paniers de la mer, le prix « mobilité » parrainé par la SNCF à Lannion Trégor communauté pour

environnement » parrainé par le plan régional santé environnement à la Commune de Plélan-le-Grand pour la Canopée. Enfin, le prix du jury « ensemble » revient aux « cuisiniers solidaires » pour leur projet à double vocation sociale et environnementale.

Découvrez les projets lauréats en vidéos sur : https://www.tropheesdd.bzh/

Biodiversité

Bientôt de nouvelles Réserves naturelles régionales

epuis 2006, la Région a labellisé 9 sites en Réserves naturelles régionales-Espaces remarquable de Bretagne, outils majeurs de préservation et de gestion des milieux naturels remarquables de Bretagne et identifiés comme des réservoirs de biodiversité. Elle lance un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier et de sélectionner les nouveaux sites qui pourront, au cours des prochaines années, être accompagnés dans la procédure de classement en Réserve naturelle régionale. Lorsqu'ils sont classés, les sites bénéficient d'un soutien régional pérenne pour leurs

activités de gestion, de protection, de connaissance et d'éducation. Les porteurs de projets pouvant répondre à cet appel à manifestation d'intérêt sont les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics et les associations ayant pour objet principal la protection du patrimoine naturel. La date limite des candidatures est fixée au 29 janvier 2021.

Plus d'informations sur les modalités et critères de l'appel à manifestation d'intérêt sur :

bretagne.bzh/aides



Environnement

Une feuille de route pour l'économie circulaire en Bretagne

éjà responsables du développement économique, les Régions sont aussi les cheffes de file des démarches d'économie circulaire. La « feuille de route pour une économie circulaire » adoptée par les élu·e·s régionaux·ales en juillet dresse les grandes orientations pour développer en Bretagne ce nouveau modèle économique. Elle identifie une vingtaine d'actions qui seront mises en œuvre sur deux ans, parmi lesquelles l'accompagnement des réseaux d'entreprises pour favoriser la montée en compétence des entreprises dans le domaine de l'économie circulaire, un appel à idées et à projets commun État-Ademe-Région auprès des acteurs économiques pour soutenir les projets émergents, la mise en place d'actions dans des secteurs prioritaires comme le bâtiment et le tourisme ou bien encore la valorisation de gisements spécifiques bretons.

Plus d'information sur : bretagne.bzh

Un budget exceptionnel pour soutenir le redémarrage économique

Priorité de la Région Bretagne, la reprise de l'activité post-Covid a été au cœur des débats de la session plénière de juillet dernier, avec un rapport sur le redémarrage économique, articulé autour des transitions. En droite ligne de la démarche régionale BreizhCop, il prône un réalisme budgétaire tout en s'appuvant sur trois principes pour bâtir une Bretagne plus résiliente : la sobriété, la proximité, la solidarité. Une réponse adoptée par le Conseil régional autour de six orientations générales : rechercher l'efficacité par une mobilisation collective et partenariale, accélérer les engagements déjà pris dans le cadre de la BreizhCOP, poursuivre l'évolution des politiques de soutien au développement économique et mobiliser les politiques de for-

mation, développer une logique plus assumée de conditionnalité des politiques régionales, créer un nouveau lien de dialogue entre les attentes des Breton·ne·s et les politiques publiques, accélérer la transformation interne du Conseil régional en tirant les enseignements de la crise de la Covid. Face à la crise sanitaire, la Région Bretagne s'est mobilisée en urgence pour préserver au mieux l'emploi, les entreprises et associations. Elle l'a fait alors que l'arrêt brutal de l'activité entraînait des pertes de recettes, dans les transports notamment. Elle a ainsi pris des mesures d'accompagnement qu'il convient de poursuivre. Les élu·e·s régionaux·ales ont adopté un budget complémentaire de 181 M€ au budget 2020. Cet effort, nécessaire pour le

redémarrage, a été permis par un recours accru à l'emprunt de 114 M€. Ce budget complémentaire a été et sera mobilisé pour renforcer l'action en faveur de l'emploi (+46,8 M€), réduire la fragilité des entreprises (+30 M€), maintenir des services régionaux de transport publics performants et viables malgré les baisses de fréquentation (+18 M€), prévoir une enveloppe d'accompagnement des filières économiques et des demandeurs d'emplois pour le second semestre (+20 M€) et provisionner les risques financiers futurs liés à la crise sanitaire et aux pertes de recettes sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (66 M€ de provisions pour risque).

Fête de la Bretagne

Proposez votre événement pour l'édition 2021

l'occasion de la prochaine édition de la 🤼 fête de la Bretagne, qui se tiendra du 14 au 24 mai 2021, la Région lance un nouvel appel à projets pour soutenir les associations, organismes et collectivités qui s'investissent dans l'organisation d'événements festifs et en lien avec les cultures de Bretagne. En 2019, la Fête de la Bretagne a rassemblé sur 10 jours

plusieurs centaines de milliers de spectateur·rice·s à travers plus de 300 événements organisés en Bretagne, en France et dans le monde. En 2020, du fait de la crise sanitaire, elle n'a pu avoir lieu. Pour 2021, les structures candidates à l'appel à projets devront renvoyer leur dossier avant le 9 novembre 2020. Par ailleurs, toute structure peut inscrire son évènement à la programmation de la Fête de la Bretagne, même après le 9 novembre. Les communes, communautés de communes, quartiers d'agglomérations et associations mandatées par une collectivité locale qui se mobilisent à l'occasion de la Fête de la Bretagne peuvent également obtenir le label « Territoire en

fête ». Celui-ci offre aux collectivités labellisées une visibilité accrue dans le cadre de la campagne de communication mise en place par la Région.

Pour plus d'informations sur l'appel à projets et le label Territoire en fête et pour candidater :

bretagne.bzh/fdb2021



APPEL À PROJETS

Un fonds pour soutenir l'innovation sociale

nvestie de longue date dans le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), dans le cadre de sa politique économique et d'innovation, la Région a créé le fonds Fiso Bretagne avec BpiFrance. Il s'adresse aux PME, associations et structures coopératives implantées en Bretagne et qui proposent une solution innovante pour répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits (nouveau produit, bien ou service; nouveau mode de distribution ou d'échange; nouveau mode d'organisation). Leurs projets doivent en outre créer des emplois et/ou apporter un bénéfice social ou environnemental tout en s'inscrivant dans un modèle économique viable. Le fonds FISO est également un outil du plan de relance économique régional à la suite du plan d'urgence sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la COVID 19.

Plus d'information sur : www.bretagne.bzh/aides

La lettre aux élu-e-s et partenaires de la Région Bretagne

Expression des groupes politiques du Conseil régional

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

Toujours plus proche des Bretons

Le Conseil régional de Bretagne n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il était à sa fondation dans les années 1980. Deux actes de décentralisation et la loi NOTRe de 2015 ont contribué à modifier en profondeur ses modes de fonctionnement et d'intervention, pour faire de l'administration de mission des origines une véritable administration de gestion dont les politiques ont des effets tangibles et puissants sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Son inexorable montée en puissance, sur quatre décennies, l'a naturellement conduite à renforcer sa présence sur le terrain. Rien que dans les lycées, ce ne sont pas moins de 2 500 de ses agents qui, aujourd'hui, s'investissent auprès de nos jeunes, aux quatre coins de la Bretagne, afin que leur scolarité se déroule dans des conditions optimales.

Pour autant, d'importantes marges de manœuvre subsistent. C'est fort de ce constat que, sous l'impulsion de Loïg Chesnais-Girard, la Région Bretagne a lancé en 2017 une réflexion sur son organisation territoriale, avec comme objectif la volonté de se rapprocher de ses partenaires ainsi que des Bretonnes et des Bretons, et celle d'intégrer de manière plus efficace, dans la mise en œuvre de ses politiques, les spécificités de chacun de nos territoires.

Le chantier était de taille mais, réjouissons-nous-en, il a été mené à son terme. Les sept espaces territoriaux qui voient le jour cette année vont nous permettre de relever le double défi de la proximité et de la différenciation. Proximité avec le terrain, grâce aux quelque 300 agents répartis dans ces espaces, qui constitueront autant de relais entre la Région, les collectivités et les décideurs locaux. Différenciation aussi, par l'adaptation de chacune de ces structures aux problématiques et priorités qui sont celles de son bassin de vie et d'activité, dans des champs aussi variés que ceux des transports, de l'emploi-formation-orientation, des lycées, du développement économique...

L'institution régionale, via cette réforme, va incontestablement gagner encore en efficacité et en visibilité. Par le déploiement au plus près des besoins de nos concitoyens d'une action publique capable de répondre à leurs aspirations les plus profondes.

www.socialistes-democrates-bretagne.bzh

GROUPE LA BRETAGNE EN MARCHE ET APPARENTÉS – BREMAÑ

Le télétravail, entre attentes individuelles et organisation collective: un impératif de solidarité.

Depuis le début de la crise, le télétravail s'est développé partout en France. S'il répond à une demande forte des salariés, il interroge et impacte les organisations. Au sein de la région Bretagne, le dialogue social fait écho aux attentes contradictoires liées à cette évolution. Il est pourtant nécessaire de trouver les solutions pour intégrer durablement et correctement cette nouvelle organisation du travail, devenue incontournable. En dépassant les craintes et les risques qui y sont liés, le télétravail peut être un véritable outil de bien-être au travail. Développons-le, mais n'oublions pas qu'il reste de nombreux salariés essentiels pour lesquels le télétravail est impossible. Leurs conditions de travail aussi méritent toute notre attention.

Nous contacter: www.la-bretagne-en-marche.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

eric.berroche@bretagne.bzh, gaby.cadiou@bretagne.bzh, gerard.lahellec@bretagne.bzh, gaelle.vigouroux@bretagne.bzh, contact@groupecommunisteetprogressiste.fr. Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

ww.groupe-communiste-bretagne.org groupe@pcf-crb.org Contact: 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN Territorialisation: une collectivité toujours plus proche

Avec 7 espaces territoriaux et une forte implantation locale de ses agent e.s., réparti e.s partout sur le territoire breton, la Région renforce sa présence sur le terrain tout en gardant une vision stratégique pour l'ensemble de la Bretagne. Les Radicaux, attachés au service public de proximité, saluent ce rapprochement avec les acteurs locaux et les habitant e salors que les compétences régionales concernent leur quotidien (transport, aides au PME, formation,...). Et parce que la Bretagne est diverse, les Radicaux soutiennent aussi l'adaptation des politiques régionales aux spécificités locales comme ils militent pour la différenciation des politiques nationales en fonction des enjeux locaux.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

Parce que, riche de la diversité de ses pays, la Bretagne n'est pas uniforme, parce que les porteurs de projets ont besoin d'un accompagnement en proximité, nous nous réjouissons de voir aboutir la mise en place d'antennes renforcées de la Région Bretagne dans plusieurs villes.

La Région renforce ainsi ses capacités à agir pour le développement local partout. Avec, notons-le, un projet qui nous tenait à cœur à Pontivy, pour avoir un espace de travail qui fait fi des frontières départementales pour coller à la réalité des bassins de vie, de Pontivy à Loudéac, de Carhaix à Rostrenen en passant par Josselin.

marie.le-cam@bretagne.bzh Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES La Bretagne doit changer de braquet

La crise sanitaire que nous vivons a révélé une fois de plus l'importance des collectivités. Partout en France les régions ont joué un rôle majeur pour que l'ensemble de la population de leur territoire soit protégé. Nous regrettons que la Bretagne ait été plus timide : faibles achats de masques, refus d'auditionner l'ARS... De même, que de temps perdu sur le soutien à l'économie bretonne. Aujourd'hui nous constatons les dégâts : Doux, Hop!, Brittany ferries... Ce n'est pas faute d'avoir alerté la Majorité. Le présent ne doit cependant pas nous interdire de dresser le bilan de fin de mandat de l'Exécutif. Aménagement du territoire: rien n'a été fait pour rééquilibrer le phénomène de métropolisation. Beaucoup de territoires comptaient sur l'arrivée de la fibre, mais depuis 2 ans les retards ne cessent de s'accentuer. De plus, suite à l'abandon de Notre-Dame-des-Landes, accélérer la mise de Quimper et Brest à 3 heures de Paris par le train aurait dû être la priorité. Force est de constater que ce projet est en panne. Enfin, échec de la Breizh Cop qui devait définir la Bretagne de demain en préconisant éoliennes qui finalement défigurent nos paysages et détruisent la biodiversité, et densification des logements mise à mal par la crise du covid. En effet elle a révélé une évolution dans laquelle nos concitoyens souhaitent quitter les grandes métropoles pour désormais télétravailler et vivre dans un logement individuel. À l'image du Brexit où la Région a perdu beaucoup de temps avant de réagir, nous pensons que la Bretagne doit plus que jamais être dirigée par un Exécutif qui anticipe et qui agit. Aux débats sur l'écriture inclusive, nous préférons créer les conditions nécessaires qui permettront de redonner un avenir à la Bretagne.

ww.droiteetcentredebretagne.fr ww.facebook.com/droitecentrebretagne Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Équidés et bovins mutilés : en Bretagne aussi, nos animaux sont victimes de l'ensauvagement !

De sordides mutilations d'équidés et bovins ont été recensées à travers toute la Bretagne. De nombreux propriétaires s'organisent, malgré des moyens limités, en effectuant rondes et surveillances de nuit. Ce sujet appelle une réaction forte des pouvoirs publics : la détresse des directeurs de centres équestres, éleveurs, propriétaires et, plus généralement, de tous les amoureux des animaux, ne peut rester sans réponse. Le groupe des élus Rassemblement National au Conseil régional a ainsi déposé un vœu en session plénière demandant au Gouvernement de réunir tous les moyens nécessaires afin d'arrêter les auteurs de ces mutilations, d'accompagner, en relation avec le Conseil régional, les propriétaires d'équidés et de bovins pour la sécurisation de leurs sites via une aide financière exceptionnelle et enfin d'initier une réforme législative visant à durcir sensiblement les sanctions pénales contre les actes de cruauté envers les animaux.

groupernbretagne@gmail.com ww.facebook.com/RNBretagne